

# Le Mét@llo Normand

La lettre électronique de la CFDT Métallurgie Normandie



Numéro 29 – Décembre 2017

Retraçons les quelques semaines qui nous séparent du dernier numéro, en septembre déjà.

Il y eut le 3 octobre à Paris, un grand rassemblement où des sections ont été mises à l'honneur pour leur action syndicale (Carross Ambulances, 11 salariés à Carrouges dans l'Orne en faisait partie).

Le discours de Laurent Berger a été marquant et *Le Mét@llo Normand* choisit de vous en restituer presque la totalité. **Combatif et offensif**. On peut reprocher à la confédération une certaine rigidité dans son refus de manifester dans la rue, mais on ne peut pas lui faire le procès d'accompagner mollement les réformes.

Puis, le projet de décret sur les moyens du CSE (Comité Social et Economique) est arrivé. Pas la panacée, encore une fois. Pour les grands établissements, grands pourvoyeurs de droit syndical pour l'organisation, c'est même la dégringolade ! Mais attention à ne pas généraliser car pour certaines sections, cela ne changera pas grand-chose. Les coups sont durs à encaisser, les situations sont disparates, mais **nous devons nous relever, avancer, innover, trouver les nouvelles pistes d'action syndicale et de contact avec les salarié.e.s.**

La CFDT est là pour militer, pour défendre ses valeurs et ses idées, soutenir les salariés en difficulté et leur donner envie de défendre leurs droits. **L'UmN vous aidera, aux côtés de votre syndicat**. Le code du travail est en train de changer, profondément, et vous avez peut-être le sentiment d'être perdus... Vous n'êtes pas seuls avec cette impression, mais surtout posez vos questions à votre syndicat, nous ferons tous ensemble de notre mieux pour y répondre rapidement.

L'Union Régionale Interprofessionnelle s'est constituée en Normandie, pour la première fois depuis dix ans sur le même périmètre que l'UmN.

Vous verrez que nous avons beaucoup de rendez-vous en 2018, avec des nouveautés.  
En attendant, bonnes fêtes de fin d'année à chacun d'entre vous.

Pour l'UmN  
Cécile Maire, Secrétaire Générale

UmN-CFDT 10-18 quartier du Grand Parc 14200 Hérouville-Saint-Clair  
Rédaction de la lettre électronique : Cécile Maire  
Comité de relecture : Pascal Gervaise, Vivien Orléach, Jean-Louis Turpin

06.84.88.07.12 [umncfdt@orange.fr](mailto:umncfdt@orange.fr)

## **POUR S'ABONNER au Mét@llo Normand...**

Les secrétaires de syndicats sont chargés de transmettre à l'UmN une liste d'adresses mail destinataires de cette lettre électronique. **Le Mét@llo Normand** est actuellement diffusé aux militant.e.s listé.e.s par les syndicats, aux membres du Bureau de l'UmN, aux animateurs de formations de l'UmN, aux Unions Régionales Interprofessionnelles, à la Fédération, à d'autres Unions métaux. Ceux qui la reçoivent sont libres de la faire suivre, par exemple aux adhérent.e.s de leur section. Si vous souhaitez inscrire d'autres personnes ou au contraire ne plus recevoir cette lettre, faites le savoir à votre secrétaire de syndicat ou à [umncfdt@orange.fr](mailto:umncfdt@orange.fr).

## **POUR FIGURER dans le Mét@llo Normand...**

Merci de transmettre tracts et articles de presse sur [umncfdt@orange.fr](mailto:umncfdt@orange.fr)  
en informant votre syndicat.

Débat sur les ordonnances à la CFDT du Havre .....	3
Projet de décrets sur les moyens syndicaux (à confirmer).....	4
3 octobre à Paris – Morceaux choisis du discours de Laurent Berger .....	4
Action CFDT du 9 novembre à Vire .....	10
Discrimination syndicale.....	11
Violences sexuelles et sexistes .....	11
Interventions Santé au Travail 2018 : harcèlements et discriminations .....	11
Création de l'URI Normandie, 23 et 24 novembre à Touques.....	12
Formation syndicale .....	12
A vos agendas ! .....	13

## Débat sur les ordonnances à la CFDT du Havre

Paris Normandie, 4 septembre 2017

# « Et le dialogue social ? »

**Ordonnances.** Pour la CFDT de la Pointe de Caux, le compte n'y est pas : la loi n'assurerait pas davantage de cogestion au sein de l'entreprise.

Elles ne pouvaient qu'être au centre de leur assemblée générale de rentrée. Rendus publics jeudi dernier, les cinq projets d'ordonnances qui réformeront le Code du Travail, n'ont pas satisfait les 80 militants de la CFDT rassemblés vendredi au sein des locaux de leur union interprofessionnelle de secteur (Le Havre - Fécamp - Lillebonne).

Principal point de friction : le dialogue social. Les ordonnances permettraient aux entreprises de moins de 50 salariés de négocier un accord directement avec un délégué du personnel sans octroi d'un mandat auprès d'un syndicat. Par ailleurs, les entreprises de moins de 20 salariés auraient recours au référendum à l'initiative de l'employeur afin de proposer une modification de l'organisation. Proposition qui devra obtenir la majorité qualifiée des deux tiers des salariés de l'entreprise. Difficile à accepter pour des syndicats voyant leur monopole contourné. « Nous ne sommes pas dans une logique de parti de marché mais bien dans celle de la défense des salariés. Mais pour pouvoir les défendre, faut-il être un minimum au contact avec eux... » souligne Bertrand Brulin, secrétaire général de l'Union régionale interprofessionnelle de Haute-Normandie. « L'idée qui prédominait à la CFDT lors de la consultation dans le courant de l'été des organisations syndicales, était celle de la coconstruction, de la codécision. En matière de renforcement du dialogue social, le but n'est pas atteint. » Jusqu'alors, les accords signés par les délégués



En assemblée, les militants CFDT ont découvert le contenu des ordonnances

du personnel dans les TPE après validation par la commission paritaire de la branche d'activité concernée qui en jugeait la forme, bénéficiaient d'un premier niveau d'information et de contrôle d'un point de vue juridique. « Qu'en sera-t-il demain ? On chercherait à écarter les organisations syndicales, on ne s'y prendrait pas autrement. »

### Niveau d'information restreint ?

Crainte appuyée par la proposition, cette fois dans les entreprises de plus de 50 salariés, de transformation voire de suppression des comités d'entreprise (CE) ainsi que des comités d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail (CHSCT). Les instances représentatives du personnel (CE, CHSCT, DP) fusionneraient en un « comité social et économique. »

« En regroupant ces trois instances, on peut craindre que le calendrier des consultations soit négocié à l'intérieur de l'entre-

prise alors qu'il y a des obligations légales, notamment dans le timing d'information à respecter. Dans les TPE, le niveau d'information est-il le même que dans les grandes entreprises ? Non. Demain, les salariés auront-ils face à eux des gens compétents et formés pour leur fournir un premier niveau de lecture et mesurer les conséquences de l'accord qu'on leur propose en entreprise ? Non. C'est une occasion ratée de moderniser la démocratie en entreprise. »

Cette dénonciation sera-t-elle suivie, au niveau local, d'une mobilisation ? À PUIS et au sein des entreprises de la pointe de Caux on y travaille. « Pendant l'assemblée générale, les adhérents souhaitent que la CFDT se monte une et derrière sa confédération. On espère être en capacité d'action d'ici quelques jours », anticipe Eric Chouquet, secrétaire de l'union de secteur. Même si pour l'heure le travail des militants consiste davantage à informer.

CHRISTOPHE FIEBOU

**Projet de décrets sur les moyens syndicaux (à confirmer)**

Voici le projet actuel sur le nombre d'élu.e.s du futur Comité Social et Economique et le nombre d'heures allouées. Le total est précisé car les heures seront mutualisables et annualisables dans certaines conditions.

Effectif de l'entreprise (nombre de salariés)	Nombre de titulaires	Nombre mensuel d'heures de délégation	Total heures de délégation
11 à 24	1	10	10
25 à 49	2	10	20
50 à 74	4	18	72
75 à 99	5	19	95
100 à 124	6	21	126
125 à 149	7	21	147
150 à 174	8	21	168
175 à 199	9	21	189
200 à 249	10	22	220
250 à 299	11	22	242
300 à 399	11	22	242
400 à 499	12	22	264
500 à 599	13	24	312
600 à 699	14	24	336
700 à 799	14	24	336
800 à 899	15	24	360
900 à 999	16	24	384
1000 à 1249	17	24	408
1250 à 1499	18	24	432
1500 à 1749	20	26	520
1750 à 1999	21	26	546
2000 à 2249	22	26	572
2250 à 2499	23	26	598
2500 à 2749	24	26	624
2750 à 2999	24	26	624
3000 à 3249	25	26	650
3250 à 3499	25	26	650
3500 à 3749	26	27	702
3750 à 3999	26	27	702
4000 à 4249	26	28	728
4250 à 4499	27	28	756
4500 à 4749	27	28	756
4750 à 4999	28	28	784
5000 à 5249	29	29	841

Même si le nombre global d'heures de délégation est maintenu, la CFDT dénonce la diminution du nombre de sièges. Dans les très grands établissements, c'est la dégringolade en nombre de délégués. Dans les entreprises de 50 à 300 qui avaient gardé les 3 instances séparées, il y a une baisse importante d'heures de délégation.

**Il faut négocier le maintien des droits actuels... En cas d'échec, nous allons devoir innover, faire autrement, pour continuer à défendre les salarié.e.s !**

### 3 octobre à Paris – Morceaux choisis du discours de Laurent Berger

[...] C'est une immense fierté de vous avoir vu aujourd'hui, de vous avoir écouté, d'avoir échangé avec vous. D'avoir partagé cet enthousiasme qui est le vôtre. C'est aussi cela le syndicalisme : le plaisir de moments partagés à 3, à 5, à 10 et à 10 000 ! Si nous sommes réunis là aujourd'hui, c'est pour une occasion très particulière. Vous vous rappelez du 31 mars 2017 ? Oui, bien-sûr ! C'est le jour où la CFDT est devenue la première organisation syndicale dans le secteur privé. [...] Depuis 1895, la CGT était la première organisation syndicale : depuis 122 ans. **Mes camarades, ensemble, nous avons changé l'histoire : la première force syndicale de ce pays, désormais, c'est nous... c'est la CFDT !** Cette victoire, qui s'ajoute à nos bons résultats dans les fonctions publiques, c'est la preuve que des centaines de milliers de salariés nous font confiance, vous font confiance, dans les entreprises et les administrations. Cette victoire c'est la vôtre ! Vous les militants de l'hexagone comme ceux de l'Outre-Mer, dont je salue ici les représentants.

Vous, les femmes et les hommes qui, chaque jour, vous engagez auprès de vos collègues. Vous, qu'ils ont choisis pour les représenter. Vous, qui avez obtenu leur confiance et leur vote. Alors bravo à vous et merci ! Soyez fiers de ce que vous accomplissez chaque jour. Avec vous, le syndicalisme vient de changer de visage.

Ce nouveau visage du syndicalisme, c'est le vôtre. Pour les salariés dans les entreprises, pour les agents dans les fonctions publiques, la CFDT, c'est d'abord vous ! Vous, les délégués syndicaux, les élus du personnel ; c'est vous qui les écoutez, qui les défendez et qui obtenez des avancées ; ces avancées qui changent la vie des salariés.

**Votre présence dans les lieux de travail, c'est la garantie que le pouvoir n'est pas entre les seules mains des employeurs, des actionnaires ou des PDG.** C'est la garantie que les inégalités de salaire au sein d'une entreprise ne s'envolent pas. Imaginez une seule minute si nous n'étions pas là pour exiger que tout le monde profite des bons résultats. Et cela, je ne suis pas le seul à le dire, le Fond Monétaire International aussi, et on ne peut pas le soupçonner de flatter le syndicalisme.



Votre présence dans les entreprises et les administrations, c'est la garantie que les travailleurs sont représentés et que leurs problèmes, leurs besoins et leurs aspirations sont pris en compte, dans toute leur diversité. Ce travail quotidien, ce travail de l'ombre, c'est le vôtre. Et c'est un sacré boulot que vous faites. [...]

**Emancipation. Solidarité. Démocratie.** C'est au nom de ces valeurs que la CFDT a toujours été aux côtés des militants qui luttent pour la démocratie et pour un syndicalisme libre. Hier, c'était contre les dictatures en Pologne, au Brésil ou en Espagne. Aujourd'hui, c'est au Venezuela, à Cuba que nous soutenons nos camarades dans leurs combats. C'est au nom de ces mêmes valeurs que la CFDT continue de se battre pour une Europe plus sociale, plus solidaire, plus démocratique. C'est ce qui nous guide aussi dans notre engagement contre les discriminations et pour une société accueillante et ouverte. Aujourd'hui, quand nous dénonçons le sort indigne qui est fait aux migrants, nous restons fidèles à ces valeurs. [...]

Notre syndicalisme, c'est aussi celui qui regarde le réel pour mieux le transformer. **Prendre en compte le réel, ce n'est pas capituler.** C'est refuser les postures et les commentaires. C'est s'engager pour le transformer. Notre nombre, notre représentativité comptent dans le rapport de forces. Mais nous le savons tous, notre capacité à nous engager, la qualité de nos propositions comptent tout autant. Et c'est pour cela que ce sont nos propositions qui font l'histoire !

**Quand certains voudraient faire croire que le syndicalisme n'est qu'une longue plainte inutile, je vous le demande :**

**- Qui a obtenu la création des sections syndicales d'entreprises ?**

- Qui a porté la réduction du temps de travail et les 35 h ?
- Qui a arraché « les carrières longues », pour ceux qui ont commencé à travailler très jeunes ?
- Qui a créé le compte personnel de formation, pour le public comme pour le privé ?

**Oui c'est nous, c'est la CFDT qui a obtenu ces droits !** Et je pourrais continuer longtemps comme cela, en parlant compte pénibilité, garanties jeunes, ou droits rechargeables au chômage. La liste est longue. Mais elle est autrement plus longue si on y ajoute vos acquis, ceux que vous avez obtenus dans les entreprises et les administrations. Nous en avons eu de très beaux exemples cet après-midi. [...]



**Edmond Maire** est décédé ce dimanche. La CFDT a perdu une figure emblématique. Nous lui rendons ici, tous ensemble, un hommage appuyé. Nous aurons l'occasion de le faire à nouveau dans les semaines à venir : nous lui rendrons un hommage à la hauteur de ce qu'il nous a apporté, à nous et au syndicalisme français. À travers lui, c'est à l'ensemble des hommes et des femmes qui ont construit la CFTC, puis la CFDT au fil de nos presque 100 ans d'histoire, que je veux rendre hommage.

Aujourd'hui, j'ai également une pensée particulière pour un homme. Un grand militant, qui a notamment permis que la représentativité des syndicats soit assise sur le vote des salariés. Ce militant, c'est **François Chérèque** et c'est aussi sa victoire. Nous pensons tous très fort à toi aujourd'hui François. Edmond, François et à tous les autres, merci !

Edmond, Jean, Nicole, François et nous tous, militants de la CFDT, nous avons construit ensemble ce qui fait le socle de la CFDT : la constance de nos valeurs, la cohérence de nos positions, la fierté de nos couleurs. C'est ce socle, qui nous permet de tenir le cap dans un monde qui change et où les repères se brouillent.

On parle de révolution numérique, on parle de transition écologique : ces bouleversements peuvent être de formidables opportunités pour mieux vivre, pour mieux travailler. Notre rôle, c'est de tout faire pour qu'il n'y ait pas, d'un côté les gagnants et de l'autre, les perdants du changement. Voilà ce qui nous guide depuis toujours : **le combat contre l'injustice sociale et pour la transformation de la société**. Notre conviction, c'est que demain peut être à la fois plus juste et plus agréable à vivre.

Notre détermination, c'est de construire du progrès pour tous. Non, à la CFDT, nous n'avons pas peur du changement. Au contraire ! **Le « c'était mieux avant », ce n'est pas pour nous !** Je n'ai pas de nostalgie pour le monde d'hier. C'est vrai, vivre pendant les 30 glorieuses, c'était sans doute plus rassurant à bien des égards. Mais c'était aussi vivre dans une société autoritaire et sexiste, au travail comme dans les foyers. Alors, que le monde bouge, ce n'est pas un problème en soi. Ce qui est insupportable, c'est quand il ne tourne pas rond. C'est quand **trop de richesses se concentrent entre si peu de mains, c'est quand les intérêts de quelques entreprises priment sur l'intérêt des salariés, des citoyens et de la planète**. C'est quand le populisme et le rejet de l'autre menacent nos démocraties.

C'est notre rôle d'organisation syndicale de dénoncer ces injustices et ces dérives, et d'agir pour les faire reculer.

Mais parce que nous sommes proches des travailleurs, notre rôle est aussi de combattre les injustices du quotidien, celles dont on parle peu, qui restent dans l'ombre :

- quand une infirmière est rappelée 4 fois pendant ses congés, parce que l'organisation du travail à l'hôpital est une catastrophe, ce n'est pas tenable ;
- quand un chauffeur Uber doit travailler 60 heures, pour toucher à peine plus que le SMIC, ce n'est pas acceptable ;
- quand un ouvrier risque de perdre 7 ans de sa vie, parce qu'il exerce un métier pénible, c'est insupportable.

Depuis quelques mois, l'économie repart. On ne peut que s'en réjouir. Mais aujourd'hui, en France, il y a encore 5 millions de pauvres ; il y a deux millions et demi de personnes qui sont au chômage depuis plus d'un an. Derrière chacun de ces chiffres, n'oublions jamais que des femmes, des hommes et des enfants vivent ces situations. La France va peut-être mieux, mais les inégalités se creusent. Et pourtant, c'est ce moment que choisi le Gouvernement pour prendre des décisions qui font peser les efforts sur les plus précaires : baisse des APL, suppression brutale de contrats aidés, menace sur le pouvoir d'achat des retraités modestes. **Ces décisions sont injustes. Elles sont inacceptables !** D'autant plus inacceptables quand, dans le même temps, on baisse drastiquement l'impôt sur la fortune !

[...] Oui, n'en déplaise aux modernes ou aux conservateurs -et parfois ce sont les mêmes-, pour obtenir plus de justice sociale, pour conquérir l'émancipation, **le 21ème siècle aura plus que jamais besoin de syndicalisme.** Oui de syndicalisme ! Mais pas n'importe lequel. Un syndicalisme qui sait dénoncer les injustices, sans pour autant sombrer dans la désespérance. Un syndicalisme qui ne se contente pas d'être indigné mais qui fait des propositions concrètes et qui s'engage pour obtenir des avancées. Un syndicalisme qui regarde vers l'avenir et qui innove, au contact des travailleurs. Voilà le syndicalisme dont le 21ème siècle a besoin !

Et vous le savez bien, ce syndicalisme, c'est le nôtre ! Celui que vous faites vivre au quotidien sur vos lieux de travail. C'est le syndicalisme CFDT ! C'est vous !

Je le disais, c'est de justice sociale et du syndicalisme CFDT dont les travailleurs ont besoin. Alors, vous me répondez, ça tombe bien, puisque nous venons de devenir première organisation syndicale dans le privé. Quelle belle occasion pour le pouvoir politique de moderniser les relations sociales et de renforcer les syndicats !

Quelle belle occasion de donner plus de pouvoir aux salariés dans les entreprises ; de renforcer leur présence dans les conseils d'administration ; de s'inspirer du « fameux » modèle de codécision. Une belle occasion, c'est vrai, mais une (sacrée) occasion manquée. **En adoptant les ordonnances sur le code du Travail, le Gouvernement n'a pas fait le choix du dialogue social et du syndicalisme.**

Quand on croit au dialogue social, on ne renforce pas le pouvoir unilatéral des patrons dans les petites entreprises.

Quand on croit au dialogue social, on garantit aux élus d'entreprise les moyens d'exercer leurs missions.

En facilitant les licenciements, avec ces mêmes ordonnances, le Gouvernement a fait preuve de dogmatisme : « faites du développement économique et le progrès social suivra ». **Comme si licencier plus facilement allait permettre de lutter contre le chômage. Quelle absurdité !**

**La CFDT a porté des critiques précises, aiguës et sans ambiguïté sur les ordonnances. Nous avons dit nos désaccords et ils sont profonds.**

Fallait-il pour autant hurler avec les loups et dire des contre-vérités ? Non, les ordonnances, ce n'est pas la mort du code du Travail. Non, ce n'est pas un coup d'Etat social. Et non, ce n'est pas la fin des syndicats. Un peu de sérieux ! Un peu de nuances ! Cela ne nuit jamais à la qualité du débat démocratique. C'est aussi cette crédibilité que les salariés reconnaissent à la CFDT.

Notre travail de syndicalistes, nous l'avons fait tout au long des concertations. Contrairement à d'autres, nous nous sommes battus tout l'été. Nous avons fait reculer le Gouvernement sur de nombreux points et nous avons même obtenu quelques avancées ; trop peu, mais elles ne sont pas anodines ; je pense à l'augmentation des indemnités légales de licenciement.

C'est vrai, la position et la stratégie que nous avons décidée au bureau national confédéral ne sont pas les plus confortables. Mais appeler à une manifestation, avant même d'avoir commencé les concertations, c'est faire bien peu de cas du syndicalisme.

Oh je sais. C'est plus facile de faire des tweets ou des commentaires instantanés, quitte à dire de grosses bêtises sur tout et n'importe quoi. **Le syndicalisme, c'est aussi une cohérence et une vision de long terme.**

La cohérence qui est la nôtre, c'est la conviction que notre efficacité est auprès des travailleurs et dans le rapport de forces que nous menons dans les lieux de travail. Face aux ordonnances, le défi à relever est celui-là. **C'est plus compliqué qu'une manif', je vous l'accorde.** Mais c'est beaucoup plus efficace. Qu'est ce qui fait ce rapport de forces ? C'est vous, tous les jours. Et aujourd'hui, la CFDT fait une démonstration de force. « Vous ne ferez pas sans nous ». « Vous ne ferez pas sans les représentants des salariés ». C'est pour cela que nous continuons à nous battre pour qu'ils aient les moyens de faire leur travail !

**Je comprends l'envie légitime de certains d'entre-nous d'enfiler les baskets pour exprimer notre colère.** Mais avec quels résultats possibles ? Avec quel soutien des salariés ?

**Ne donnons pas au Gouvernement les arguments pour nous ranger sur l'étagère du vieux monde, au rayon des râleurs impuissants.** Le syndicalisme n'est pas un simple vecteur de contestation. Ce qui fait son utilité, c'est sa capacité de transformation.



J'entends la fatigue, parfois la colère, devant ces réformes qui se succèdent sans fin. Je vois aussi pointer le découragement ; c'est vrai, notre investissement et notre travail de syndicalistes ne sont pas toujours reconnus à leur juste valeur. Oui, nous n'avons pas gagné cette bataille. Mais nous avons aussi beaucoup de victoires à notre actif. Des victoires, nous en aurons d'autres. **Le syndicalisme est un long combat.**

Le Gouvernement laisse entendre qu'après la flexibilité, viendra la sécurité et le pouvoir d'achat pour les travailleurs. Je le dis au Gouvernement : message reçu ! Vous avez intérêt à être au rendez-vous ! Nous attendons de vous que vous placiez la justice sociale et la sécurisation des parcours professionnels au cœur des prochaines réformes.

A la CFDT, nous sommes prêts. Nous avons, comme toujours, des propositions pour des emplois de qualité, pour un travail qui permette à chacun de s'épanouir, pour l'émancipation de tous et pour la protection des plus fragiles.

Ces combats, nous les mènerons avec détermination.

Et de la détermination, nous en aurons besoin. **Car nous avons à faire à un patronat rétrograde ; peut-être « le plus bête d'Europe ». Un patronat qui préfère quémander, qui choisit le lobbying plutôt que le dialogue social. Un patronat d'un autre temps, qui se satisfait trop bien de la lutte des classes –tant que c'est lui qui en sort vainqueur.**

Mais maintenant, je le dis : ça suffit ! Ça suffit les jérémiades, les promesses non tenues, les slogans insultant envers les personnels de l'Education. Maintenant, on veut du CONCRET ! Ce n'est pas d'un pin's dont le pays a besoin, c'est du million d'emplois !

Heureusement, les organisations patronales ne sont pas représentatives de tous les employeurs. Beaucoup ont bien compris l'utilité du dialogue social. Et là où ils lui font une vraie place, la CFDT engrange des avancées sur l'emploi, le travail, les salaires ou la protection sociale. C'est cela, la vraie vie pour de nombreux travailleurs, dans beaucoup d'entreprises. Je le vois dans mes rencontres avec vous : ces derniers jours à Miko, Novo Nordisk, chez Rockett ou Nestlé.

Evidemment, je vois aussi des endroits où les patrons bloquent le dialogue social, voire pire, font de la **discrimination syndicale**. Ces situations intolérables, **nous devons les dénoncer et apporter un soutien sans faille à nos militants**. Je veux ici les saluer, tous ceux qui continuent d'avancer, malgré les obstacles mis sur leur chemin.

[...] **Le dialogue social est un combat**. C'est celui que nous devons poursuivre, car c'est notre marque de fabrique. Convaincre et nous battre, partout, pour permettre aux travailleurs d'être entendus, reconnus et respectés. C'est un combat difficile, parfois même ingrat. Mais c'est le nôtre, c'est le combat de la CFDT. C'est aussi le sens de l'« appel des 10 000 » : nous sommes ici les représentants de millions de salariés et d'agents, d'horizon et de professions très diverses. **Nous sommes le syndicalisme du progrès social. Le patronat, les employeurs, privés comme publics, et le Gouvernement doivent l'entendre ! Vous voulez qu'ils l'entendent ? Alors, relayez cet appel partout, signez-le en ligne, interpellez votre direction, les organisations patronales, votre député, le Gouvernement. Faites leurs savoir que le progrès social, c'est nous !**

Nous n'avons pas attendu d'être premiers pour être combatifs. Nous avons toujours eu le sens des responsabilités. Mais être premiers, nous oblige encore plus. Et demain, la CFDT doit être encore plus forte !

**La proximité, c'est la force du syndicalisme**. Nous représentons les travailleurs parce que nous sommes nombreux, parce que les salariés votent pour nous, mais aussi parce que nos revendications sont les leurs. Plus que jamais, nous devons être à leur image, pour représenter leur diversité, pour répondre à leurs aspirations. L'année dernière, nous avons mené une grande enquête sur le travail, la plus grande jamais réalisée : 20 millions de réponses, 200 000 participants ! Alors continuons à « Parler Travail », continuons à faire du travail une préoccupation centrale. Si nous ne parlons pas du travail, qui le fera ? [...]

**Car pour construire le rapport de force, un argument pèse plus que d'autres : c'est la force du nombre !**

Le syndicalisme d'adhérents, c'est notre identité ! Proposer l'adhésion doit devenir un réflexe, une évidence. Nous devons faire beaucoup plus pour donner envie aux travailleurs d'adhérer à la CFDT. Alors, participez au challenge développement !

Une CFDT plus forte, c'est aussi obtenir plus de votes aux élections professionnelles. Ce défi, vous le relevez tous les jours dans les entreprises. Dans les fonctions publiques, le prochain grand rendez-vous, ce sont les élections de



décembre 2018. Toute la CFDT doit se mobiliser, avec un objectif : devenir la 1ère organisation syndicale dans le privé ET dans le public ! [...]

Aujourd'hui comme demain, la CFDT doit être ce collectif qui soude les travailleurs, quelle que soit leur situation. Nous devons regrouper les travailleurs de tous les secteurs professionnels, chacun doit avoir sa place à la CFDT.

Nous devons accueillir plus largement les free-lance, les travailleurs des plateformes, même lorsqu'ils ne sont pas salariés. Nous devons donner envie aux jeunes de nous rejoindre ! Et nous devons innover avec les salariés des très petites entreprises : nous ne pouvons pas les laisser seuls face à leur patron.

La CFDT doit aussi offrir de meilleurs services à ses adhérents, pour qu'adhérer apporte un vrai plus. Le service Réponses à la carte est prometteur. Nous pouvons faire encore plus. Utilisons les opportunités du numérique pour mieux coopérer, mieux communiquer, mieux militer !

**La CFDT doit être le réseau de ceux qui n'en ont pas.** Elle doit offrir à ceux qui le souhaitent, et il y en a beaucoup, la possibilité de s'engager. S'engager pour des valeurs, pour défendre ses collègues, pour faire avancer ses idées. Mais aussi s'engager pour partager des moments forts, comme celui que nous vivons aujourd'hui.

Car je vous le dis mes camarades, la CFDT est belle de tous les moments que nous passons ensemble, de nos débats, de nos actions communes, de nos moments de convivialité. **Nous ne faisons pas du syndicalisme triste !** Les militants que je croise au quotidien, ce sont des belles personnes, des personnes chaleureuses, des personnes sur lesquelles on peut compter.

Oui, cette organisation, elle est belle. Elle râle parfois et c'est normal, le débat fait partie de nos valeurs. Et il n'y a pas de débat sans désaccords. Mais elle est là, la CFDT, elle est solidaire, elle est fraternelle, elle agit, elle construit du progrès.

**Et demain, le progrès, c'est la banque du temps, c'est aller encore plus loin dans la sécurisation des parcours des travailleurs, c'est une meilleure qualité de vie au travail, c'est le partage du pouvoir dans les entreprises et les administrations, c'est une société où les plus fragiles sont aidés. C'est une démocratie vivante et ouverte.**

C'est cela, le syndicalisme de transformation sociale ! [...]

Le syndicalisme a changé de visage, nous avons écrit l'histoire. Mais l'histoire n'a pas de fin.

Demain, plus que jamais, c'est dans les entreprises et dans les fonctions publiques que la CFDT devra s'imposer. Toute l'organisation sera à vos côtés pour vous soutenir ; pour vous aider à aller au contact des salariés, à négocier des nouveaux droits, à faire des adhésions et bien-sûr, à gagner les élections.

**Alors allez-y, continuez, continuons ensemble ! Soyons exigeants sur l'efficacité de notre action, soyons confiants dans notre cohésion qui fait notre force, soyons forts, soyons offensifs, soyons convaincants. Nous avons gagné la première place dans le privé, gagnons la première place avec le public. Les travailleurs en ont besoin, soyons les premiers tout court. Soyons incontournables. Soyez la CFDT ! Soyons la CFDT !**



## Action CFDT du 9 novembre à Vire

## La CFDT voit le syndicalisme autrement

OF  
M. 11. 2017

Les représentants CFDT du Bocage sont allés à la rencontre des Virois, jeudi soir.

(CREDIT PHOTO : OUEST-FRANCE)

Les militants CFDT du Bocage, public et privé confondus, avaient installé un stand au pied de la Porte-Horloge, jeudi soir. Pas pour manifester contre telle ou telle réforme, mais pour parler travail. « **Nous allons à la rencontre des gens pour parler du travail, des conditions de travail, des améliorations à apporter,** expliquent Domini-

que Dalet et Serge Héry. **Un compte-rendu sera fait au niveau national et cela nous donnera des éléments pour agir sur les textes.** »

Misant sur « **le dialogue constructif et la concertation plutôt que la manifestation perpétuelle** », la CFDT veut envisager le syndicalisme autrement : « **Macron a dit qu'il voulait réformer ?** ajoute Serge Héry. Eh bien, on participe. On n'est pas d'accord avec tout, notamment sur **le compte pénibilité mais on discute.** » Premier syndicat du secteur privé depuis peu, la CFDT se mobilise déjà pour les élections professionnelles du secteur public en 2018.

## Discrimination syndicale

**Le Mét@llo Normand** vous rappelle que l'Union métaux Normandie peut agir contre la répression ou la discrimination syndicale. Ne restez pas seul.e si vous êtes confronté.e. à des menaces ou intimidations de votre employeur autour de votre mandat, par exemple pour éviter que vous preniez vos heures de délégation.

**Parlez-en !** A votre syndicat, un autre délégué, un responsable CFDT... Toute personne qui pourra engager une discussion avec vous et envisager une intervention pour faire cesser cette situation, ou vous orienter vers la bonne personne. **La répression ne peut en aucun cas être considérée comme normale.**

L'UmN ré-affirme qu'il est essentiel de montrer que la CFDT ne tolère pas les mauvais traitements réservés à ses représentants. **L'UmN est prête à aider toute personne ou tout syndicat confronté à cela.**

## Violences sexuelles et sexistes



Cette affiche a été distribuée avec Syndicalisme Hebdo (il y en a quelques-unes en plus à l'UmN).

Elle a deux fonctions

- **dans les locaux syndicaux** pour fixer une règle qui permet de réguler les dérapages sexistes
- **dans les panneaux syndicaux d'entreprise** pour faire savoir aux salariés que la CFDT s'occupe de ce sujet, et que les salarié.e.s victimes de sexisme ou de violences sexuelles s'adressent à la CFDT

Le 21 novembre 2017 lors d'une journée confédérale dédiée à la lutte contre les violences sexuelles et sexistes au travail, Laurent Berger soulignait que le nombre de sollicitations avait explosé depuis l'affaire Weinstein auprès des associations, alors qu'il ne semble pas y avoir de recrudescence de plaintes auprès de nos syndicats.

La CFDT doit être identifiée comme un interlocuteur pour les victimes de harcèlement sexuel, d'agressions sexuelles, de viol ou de sexisme au travail. L'Union métaux Normandie peut vous aider si vous êtes dans cette situation ou si vous êtes sollicités sur ces questions en tant que délégués.

Il est aussi possible d'organiser à votre demande une sensibilisation à ce sujet, avec une partie sur les définitions juridiques des différentes violences sexuelles, et une partie sur les pratiques syndicales (recommandations pour les délégués confrontés à une plainte).

## Interventions Santé au Travail 2018 : harcèlements et discriminations

Suite au Bureau de l'UmN du 22 novembre 2017, l'UmN proposera aux syndicats une intervention sur les harcèlements (moral et sexuel) et les discriminations d'une durée de 2 à 3h.

Cette thématique pourra être adossée aux conseils des syndicats.

Ce module sera prêt dans le courant de l'année 2018, n'hésitez à faire savoir dès maintenant à votre syndicat si vous êtes intéressé.e.s par le sujet.

## Création de l'URI Normandie, 23 et 24 novembre à Touques

L'Union Régionale Interprofessionnelle CFDT de Normandie a été créée en congrès après dissolutions des URI de Basse-Normandie et URI Haute-Normandie.

Cette décision a été approuvée par les syndicats à une très large majorité. Les Unions territoriales interprofessionnelles deviennent des **Unions Interprofessionnelles de Proximité**.

Centré sur la mise en place d'une nouvelle organisation statutaire, le congrès a débattu sur le développement et la proximité. Sur proposition de la métallurgie, une motion d'actualité relative aux énergies marines renouvelables a été votée après amendements des retraités et du syndicat maritime.



Un Bureau Régional Interprofessionnel a été élu, avec 45 membres. Parmi les métaux, sont membres du BRI : Jean-Luc Michel (commission exécutive), Régis Davayat, Hervé Debled, Hervé Carrière, Cécile Maire, Bernard Pivain, Frédérique Trémollières.

**Bertrand Brière a été élu secrétaire général**, Bertrand Brulin secrétaire général adjoint et Didier Quint trésorier.

L'URI s'est donné comme objectif **la première place d'organisation syndicale en Normandie**.



## Formation syndicale

Le plan de formation de l'Union métaux Normandie a été diffusé aux syndicats. L'année commence avec les sessions d'une journée « Lois Travail ».

9 janvier à Rouen	15 janvier à Saint Lo
23 janvier à Caen	30 janvier au Havre
12 février à Cherbourg	19 février à Flers
23 mars à Evreux	26 mars à Alençon



### Une précision importante !

Cette formation d'une seule journée **traite des ordonnances 1 et 2** : articulation des négociations branche / entreprise, nouvelles règles de négociation et de consultation, mise en place et fonctionnement du Comité Social et Economique, élections (protocole, mixité, limite des mandats), commission santé, expertise, budgets du CSE, conseil d'entreprise. **L'ordonnance 3** (prud'hommes, licenciement pour motif personnel et économique, inaptitude, ruptures conventionnelles collectives...) et **l'ordonnance 5** (compte professionnel de prévention) **ne seront pas traitées lors de cette journée.**

## A vos agendas !

DATES	COMMISSION EXECUTIVE (MEMBRES ELUS)	BUREAU REGIONAL (MEMBRES ELUS)	AUTRES RENDEZ-VOUS
21 DECEMBRE 2017	Caen		
18 JANVIER 2018 (APRES-MIDI)			CV de site, Flers
25 JANVIER 2018		Lisieux	
13 FEVRIER 2018	A définir		
22 FEVRIER 2018			Prépa congrès confédéral, Saint Contest
27 FEVRIER 2018			Formation PAP, Lisieux
13 MARS 2018			Journée pour les sections des services automobiles, Rennes
20 MARS 2018			Journée EMR Le Désert (Manche)
27 MARS 2018	A définir		
12 AVRIL 2018			Journée industrie du futur,
20 AVRIL 2018	A définir		
15 MAI 2018		Villers	
27 JUIN 2018			
5 JUILLET 2018			Assemblée générale de l'UmN,
20 ET 21 SEPT 2018			Rassemblement « jeunes »,
18 OCTOBRE 2018		Villers	

En vert, public spécifique. En bleu, large public militant.